



La Charte

Charte d'engagement entre le club, le joueur et les parents

Cette charte est établie entre le club, le joueur, et les parents (si le joueur est mineur), afin de préciser les engagements mutuels de chaque partie pour assurer une pratique du handball respectueuse, responsable et conviviale.

Engagements du club (dirigeants et entraîneurs)

Le club, par ses dirigeants et entraîneurs, s'engage à :

- Encadrer les joueurs dans le respect de leur intégrité physique et morale.
- Être ponctuel aux entraînements et aux matchs (présence requise 15 minutes avant le début).
- Fournir un planning des matchs précisant les horaires et lieux.
- Organiser et diffuser un planning de déplacements, avec un rappel par mail une semaine avant chaque rencontre.
- Afficher le planning des matchs dans la salle, sur le panneau prévu à cet effet.
- Informer le joueur (ou sa famille si mineur) en cas de modification de date ou d'horaire d'un match.
- Prévenir le joueur (ou sa famille) dès que possible en cas d'annulation d'un entraînement.
- Informer le bureau du club en cas de blessure survenue pendant un match.

Engagements des parents

Les parents s'engagent à :

- Autoriser que leur enfant soit transporté par d'autres membres du club dans des véhicules personnels ou en minibus lors des déplacements.
- Participer aux déplacements avec leur véhicule personnel au moins quatre fois par saison.
- Assurer, à tour de rôle selon un planning établi, la tenue de la buvette et l'apport du goûter lors des matchs de leur enfant (2 à 3 fois par saison).
- Représenter positivement le club, en adoptant un comportement respectueux envers les adversaires, les arbitres, et le public, aussi bien à domicile qu'à l'extérieur.

Engagements du joueur

Le joueur s'engage à :

- Respecter les règles du handball ainsi que les consignes de l'entraîneur.
- Faire preuve de respect envers ses coéquipiers, ses adversaires, le public, les bénévoles, les dirigeants et les arbitres (quelle que soit leur décision).
- Être ponctuel aux entraînements et aux matchs.
- Prévenir son entraîneur le plus tôt possible en cas d'absence ou de retard.
- Adopter un comportement exemplaire et véhiculer une image positive du club.
- S'investir dans la vie du club et participer à son bon fonctionnement.
- Accepter d'arbitrer ou de tenir la table de marque lorsqu'il est convoqué.
- Participer aux réunions organisées par le club lorsqu'il est sollicité.
- Pour les joueurs majeurs : laver les maillots de l'équipe et participer aux déplacements avec leur propre véhicule.

Soucieuse de construire un environnement sportif sain et dynamique, chaque partie s'engage à respecter cette charte tout au long de la saison.

#USMJ

La Charte



Plaisir, Combativité, Solidarité, Tolérance, Respect, Engagement, Convivialité

Cette charte est établie entre le club, le joueur, et les parents (si le joueur est mineur), afin de préciser les engagements mutuels de chaque partie pour assurer une pratique du handball respectueuse, responsable et conviviale.

Engagements du club (dirigeants et entraîneurs)

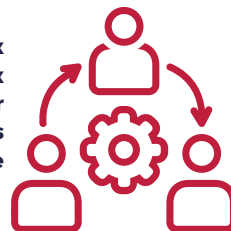
Le club, par ses dirigeants et entraîneurs, s'engage à :



Encadrer les joueurs dans le respect de leur intégrité physique et morale, et assurer un environnement sécurisant.



Être ponctuels aux entraînements et aux matchs, et informer rapidement en cas d'annulation ou de changement.



Fournir un planning clair des matchs et des déplacements, affiché et envoyé aux familles à l'avance.



Autoriser et participer aux déplacements : permettre le transport de leur enfant par d'autres membres du club et s'engager à accompagner au moins 4 déplacements par saison avec leur véhicule.



Contribuer à l'organisation des matchs : assurer, selon un planning tournant, la tenue de la buvette et l'apport du goûter 2 à 3 fois dans la saison.



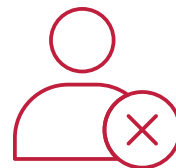
Avoir une attitude exemplaire : envers les arbitres, adversaires, encadrants et autres parents, à domicile comme en déplacement.



Respecter le cadre sportif : appliquer les règles du handball, suivre les consignes de l'entraîneur, et faire preuve de respect envers tous les acteurs du jeu.



S'investir activement dans la vie du club : adopter un comportement exemplaire, participer aux tâches collectives, et, pour les majeurs, contribuer aux déplacements et à l'entretien des équipements.



Faire preuve de sérieux et de ponctualité : être présent et à l'heure aux entraînements et matchs, et informer en cas d'absence ou de retard.

Soucieuse de construire un environnement sportif sain et dynamique, chaque partie s'engage à respecter cette charte tout au long de la saison.